

## SECTIONS INTERNATIONALES DANS LE DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE NOTE D'INFORMATION

Les sections internationales constituent un des leviers de la diversification de l'offre linguistique et du développement de l'attractivité internationale de la région Ile-de-France, en lien avec le projet académique.

### Objectif

Ce dispositif bilingue accueille dans une même section des élèves français et étrangers disposant de la motivation et des compétences linguistiques nécessaires. Il permet :

- Aux élèves français de pratiquer une langue étrangère de manière approfondie.
- De faciliter l'accueil et l'intégration d'élèves étrangers dans le système scolaire français.
- De favoriser la transmission des patrimoines culturels des pays concernés.

### Le parcours de formation en section internationale

À l'école élémentaire et maternelle, les élèves bénéficient de trois heures dans la langue de la section inscrite dans les 24 heures hebdomadaires d'enseignement. À partir du collège, deux disciplines sont dispensées dans la langue de la section, conformément aux programmes :









- langue et littérature de la section : 4 heures s'ajoutant aux horaires d'enseignement ;
- histoire et géographie : moitié de l'horaire d'enseignement dispensé dans la langue de la section en collège ; 4 heures au lycée se substituant à l'enseignement de droit commun (2 heures en français, 2 heures dans la langue de section). Les sections internationales chinoise et coréenne bénéficient d'un enseignement supplémentaire de 1.5 heures en mathématiques en langue de section.

### Examens et diplômes

Les élèves inscrits en section internationale ont la possibilité de passer deux examens spécifiques :

- Le diplôme national du brevet option internationale (DNBI) : aux épreuves classiques du DNB s'ajoutent deux épreuves spécifiques orales en langue et littérature et en histoire-géographie (mathématiques pour les sections chinoise et coréenne). Ces deux épreuves sont conduites dans la langue de la section selon un calendrier mis en place au niveau de l'établissement.
- Le Baccalauréat Français International (BFI) : l'examen est constitué des épreuves de droit commun sauf pour la langue vivante 1 ou l'histoire-géographie (mathématiques pour les sections chinoise et coréenne) auxquelles se substituent des épreuves spécifiques dans la langue de la section à l'écrit et à l'oral.

**Listes des sections internationales du département**

LANGUE	SI/VILLE	ÉCOLES / ÉTABLISSEMENTS			
		MATERNELLE	ÉLÉMENTAIRE	COLLÈGE	LYCÉE
	ALLEMAND SI COURBEVOIE SI SÈVRES	La-Farandole	Rouget-de-Lisle La-Croix-Bosset	G.-Pompidou Collège de Sèvres	J.-P.-Vernant
	ANGLAIS AMÉRICAIN SI COURBEVOIE	J. Verne	G. Guynemer	Les-Renardières	Paul Lapie
	ANGLAIS BRITANNIQUE SI SÈVRES SI BOULOGNE SI SAINT-CLOUD SI NANTERRE	J.-du-Bellay	P.-de-Ronsard L.-Gambetta Point-du-Jour	G.-Seurat Collège de Sèvres C.-Gounod / É.-Verhaeren Paul Eluard	L.-Aubrac J.-P.-Vernant
	ARABE SI COURBEVOIE	S.-Delaunay	A.-Malraux	Les-Renardières	L.-Aubrac
	CHINOIS SI COURBEVOIE	Molière	Lamartine	A.-de-Vigny	L.-Aubrac
	CORÉEN SI COURBEVOIE	T.-Gautier	Sylvestre	Les-Bruyères	
	JAPONAIS SI COURBEVOIE	Les-Fauvelles	Jean-de-la-Bruyère	G. Pompidou	
	PORTUGAIS SI SAINT CLOUD		Les-Côteaux	É.-Verhaeren	A.-Dumas

## Candidature

À partir du 6 novembre 2023, les familles peuvent télécharger le dossier de candidature sur le site de la DSDEN 92 à l'adresse suivante (ou le retirer auprès de l'établissement de la SI souhaitée pour les établissements du 2<sup>nd</sup> degré) : <https://www.ac-versailles.fr/si92>

➡ Compléter le dossier et y joindre obligatoirement

Pour les écoles maternelles et élémentaires	Pour les collèges et les lycées
<ul style="list-style-type: none"><li>- Lettre de motivation des parents en français ou en anglais pour les non-francophones.</li><li>- Résultats scolaires de l'année précédente. → carnet de suivi pour la maternelle → livret unique scolaire pour l'élémentaire</li><li>- La fiche d'évaluation remplie par l'école actuelle.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Lettre de motivation manuscrite écrite par l'élève en français.</li><li>- Résultats de l'année en cours.</li><li>- Résultats scolaires des 2 années précédentes.</li></ul>

➡ Envoyer le dossier renseigné par la famille et l'établissement d'origine de l'élève à l'établissement d'accueil souhaité pour les collèges et les lycées avant le 1<sup>er</sup> mars 2024 date limite, et à l'inspection de l'éducation nationale (par mail) pour les écoles, avant le 15 décembre 2023 17h (heure de Paris).

## Recrutement

L'établissement d'accueil procède à une présélection des candidats à partir de l'étude du dossier.

Tout dossier incomplet sera écarté. Cette présélection détermine les candidats retenus pour les tests d'admissibilité.

▶ Pour les écoles :

→ test d'admission (épreuves orales) et entretiens

▶ Pour les collèges et les lycées :

→ test d'admissibilité (épreuves écrites de langues étrangères)

→ test d'admission (épreuves orales)

(Pour les élèves à l'étranger, possibilité de passer les tests dans un établissement de l'AEFE ou autre).

● du 29 janvier au 10 février et du 26 février au 23 mars 2024 : entretiens et tests d'admissibilité aux élèves du 1<sup>er</sup> degré et à partir du 18 mars 2024 pour les élèves du 2<sup>nd</sup> degré.

**(Attention les élèves admissibles pour les niveaux 6<sup>ème</sup> et 2<sup>nde</sup> devront obligatoirement confirmer leur choix dans les formulaires AFFELNET)**

Les décisions d'admission en sections internationales des élèves du 1<sup>er</sup> degré seront envoyées par l'IEN aux familles à partir du 24 avril 2024.

Les décisions d'affectation en SI des élèves du 2<sup>nd</sup> degré seront transmises :

- Pour l'entrée en 6<sup>ème</sup> par le collège d'accueil à partir du 3 juin 2024 (AFFELNET 6<sup>e</sup>).
- Pour l'entrée en 2GT par le lycée d'accueil à partir du 24 juin 2024 (AFFELNET 2<sup>nde</sup>).
- Pour tous les autres niveaux par la DSDEN à partir de fin juin.